



Déclaration FSU:

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission,

L'enseignement des Langues Vivantes Etrangères dans notre académie, forte de plusieurs milliers de personnels dévoués, ne parvient tout de même pas à inverser la tendance lourde de ces dernières années, à savoir la réduction du nombre de locuteurs dans quasiment toutes les langues, mise à part le japonais et l'italien.

A cela, le refus des gouvernements successifs d'investir dans l'avenir des jeunes, et donc dans l'avenir du pays, n'est pas étranger. En effet, les fortes hausses du nombre d'élèves aquitains entrant dans le second degré de ces dernières années n'ont pas été accompagnées des moyens humains nécessaires. Les effectifs de 30 élèves et au-delà ne peuvent être propices à un enseignement de qualité en langues vivantes, la recherche est unanime à ce sujet !

Les diverses réformes, du collège, puis du lycée général et technologique, et à présent la réforme prévue des lycées professionnels, contribuent à dégrader l'enseignement des langues. Ces « réformes » mettent les matières en concurrence pour les heures, alors même qu'une politique volontariste consisterait à flécher les heures pour les dispositifs qui contribuent à la qualité de l'enseignement, les dédoublements, les sections euro/LCE, les bilangues. Les familles ne s'y trompent pas puisqu'elles sont demandeuses de ce genre de dispositif, mais elles sont encore trop rarement entendues, au même titre que les personnels qui se démènent pour faire vivre l'enseignement des langues. Ces personnels, spécialistes du terrain, nous font confiance en tant qu'organisation syndicale pour porter ici leur parole.

Au lycée, la multiplication des axes d'études et des évaluations, avec des épreuves de spécialité à la mi-mars, donne aux élèves, aux familles et aux enseignant.e.s une sensation de précipitation peu compatible avec des acquisitions durables dans la sérénité. L'évolution des effectifs montre bien les effets délétères de la réforme du Baccalauréat : mis à part l'anglais et l'espagnol choisis dans 95 % des cas, conséquence directe de l'obligation existant de fait dans la plupart des collèges, toutes les langues sauf le japonais et l'italien voient leurs effectifs chuter.

C'est bien à un échec de la diversification des langues que l'on assiste, malgré l'approche plurilingue appelée de ses propres vœux par la France.

Comptant sur votre coopération afin de proposer ensemble un enseignement public des langues vivantes étrangères plurilingue, ambitieux et de qualité,

Pour la FSU,

Kei McGregor, enseignant d'anglais, SNES-FSU.